

N° 49

Le Messager de l'Oncre



MAIRIE DE JAVERDAT

D é c e m b r e 2 0 1 6

Le mot du maire

Nous voici à l'aube de la nouvelle année.

Ce numéro du messenger se veut, comme à l'accoutumée, le support de l'information relative aux travaux conduits par l'assemblée municipale et la représentation des manifestations organisées et animées par les différentes associations, avec le retour d'un évènement particulier, la célébration du centenaire de M. Antoine Hivernaud.

Ainsi, outre les informations pratiques, pour faciliter la mémorisation des différents services à votre disposition, les points évoqués dans ce numéro portent sur :

- Le réseau d'eau potable avec la construction de la station de reminéralisation et la connexion avec Saint-Junien
- La mise aux normes et en réseaux des installations électriques pour les bâtiments communaux,
- La révision N° 2 de la carte communale,
- Le projet d'aménagement du centre bourg,
- Les chemins communaux,
- La réfection de certaines voies communales (via la communauté de communes Porte Océane du Limousin - CDCPOL) et
- Le Haut Débit.

Concernant ce dernier point, (voir développement dans ce numéro) qui fait l'objet de nombreuses questions et qui répond à des attentes importantes (nous y travaillons depuis 10 ans !), les dates de mise en service sont fixées et la méthodologie à appliquer est définie. Toutefois, pour plus d'informations, nous vous invitons à participer à la réunion publique dédiée à cette question. Les référents de DORSAL seront présents pour répondre à toutes vos interrogations.

Dans l'attente de vous voir,

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année.

Annie DARDILHAC

2

2 dates à retenir :

Les vœux du Maire le Mercredi 4 Janvier 2017 à 18h30, salle polyvalente

HAUT DEBIT : Réunion publique d'information pour tous le Jeudi 19 janvier 2017 à 18h30 à l'ancienne école

Le Comité de rédaction : Benoît Brulin, Annie Dardilhac, Josette Vallat, Josette Théolet, Christian Vigneron

► p. 2

Le mot du maire

► p. 3

Infos municipales

Etat civil

Travaux du Conseil Municipal

► p. 7

Relations sociales

► p. 11

Les infos diverses

► p. 16

Les échos de nos associations

► *Etat civil*

Naissance

SUCHAUD-DEFOULOUNOUX Chanèle,
Clara, Christelle, Stéphanie le 07 juillet
BONNAUD Axel le 08 juillet
ROBLIN Malone, Hugo le 19 octobre

Mariage

DESBORDES Virginie et VIGNAU Patrick le 17 décembre.

► *Informations diverses*

Secretariat de mairie :

Tél: 05 55 03 10 56 Fax: 05 55 03 21 69
Mail : mairiedejaverdat@wanadoo.fr
Site : WWW.javerdat.fr

Heures d'ouverture:

LUNDI 9h à 12h
MARDI 9h à 12h et de 14h à 17h
MERCREDI 9h à 12h: présence d'un élu
JEUDI 9h à 12h
VENDREDI 9h à 12h
SAMEDI 9h à 12h Permanences des élus

Permanence du maire

Le Mercredi et Samedi matin sur rendez-vous

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants doivent se présenter en mairie dès leur installation sur la commune.

A.I.C.A.R.P.A.

Portage des repas à domicile.
Les référentes sont : Sylvie CHAIZEMARTIN.et
Martine LABRACHERIE : 06 89 52 92 71

SIPES

Responsables: Sophie Pimpin et Priscilla Mioche. Tél : 05 55 03 21 00

Conciliateur de justice

Mr Clarisse ROUGIER reçoit le 2ème vendredi de chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane de 9h à 12h. Tel : 06 25 69 37 53

Ecole :

3 Rue de l'Ecole. Tel : 05 55 33 19 90

Garderie

Horaires pendant l'année scolaire:
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi :
Matin: 7h 15 à 8h 50 et soir : jusqu'à 18h 30.

Salle polyvalente

Tel : 05 55 03 26 98

Communauté de Communes « Porte Océane du Limousin Glane – CDCPOL- »

1, av Voltaire 87200 Saint Junien 05 55 02 14 60
Site : www.porteoceane-dulimousin.fr/

Déchetterie De Saint Junien :

Elle est ouverte du lundi au samedi
9h – 12h et 14h – 17h30
ZI le Pavillon – Chez Jouy Saint Junien
Tél : 05 55 02 33 95

Elle est accessible à tous les administrés de la Communauté de Communes « Vienne-Glane » sur présentation de leur badge. (Demande à faire auprès de la mairie)

Collecte des encombrants

- Le bourg: 2^{ème} jeudi de chaque mois
- circuit N° 1 : 3^{ème} mardi des mois impairs (janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre)
- circuit N° 5 : (village de Rebeyrat seulement), 4^{ème} mardi des mois pairs (février, avril, juin, août, octobre, décembre).

Collecte des ordures ménagères

Elle a lieu: le LUNDI : circuit N°1 (toute la commune sauf Rebeyrat)
Le JEUDI : circuit N° 5 pour Rebeyrat

*A la Maison du département, pôle petite enfance (2, rue Alfred de Musset 87200 St Junien)
Vous pouvez contacter :*

Assistante Sociale :

Melle BONNIER Manon
Permanence en Mairie d'Oradour sur Glane le mercredi matin de 9h 30 à 11h 30 sur rendez-vous.
Tél. Mairie d'Oradour S/Glane : 05 55 03 10 01
Maison du Département
Tél.: 05 55 43 06 06

Puéricultrice

Madame GAMAURY Evelyne
Tel: 05 55 43 06 06

Référente Autonomie

Madame DEFAYE Laetitia
Tél.: 05 55 43 06 06

Points « info familles »

Ils ont pour mission :

- D'accueillir, d'informer, d'orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins

Le point local à contacter est à ST Junien, 2 Place Auguste Roche
Tél. : 05 55 43 06 80

► *Les délibérations du conseil municipal*

Eau/Assainissement

La réhabilitation et la modernisation du réseau d'eau

Le second semestre 2016 a vu la finalisation des travaux de réhabilitation et la modernisation du réseau d'eau, débutés en 2013 ; il s'agit de :

- La fin de la construction d'une station de reminéralisation à Lavergne, et de sa mise en service (198 730 € HT).
- La restructuration et le renforcement de la connexion du réseau avec la ville de Saint-Junien avec laquelle nous avons par ailleurs une convention de partenariat pour faciliter la maintenance et la gestion des pannes (347 105 € HT)

Ces installations sont maintenant opérationnelles ; les travaux ont été subventionnés à hauteur de 80% par le conseil départemental, l'agence de l'eau Loire Bretagne et l'état.

L'inauguration en présence de l'Agence Régionale de santé, de la 1^{ère} vice-présidente du conseil départemental et des élus locaux, conseillers départementaux, du président et des maires de la communauté de commune Porte Océane du Limousin (CDCPOL) et du maire de Cieux a eu lieu le 16 septembre dernier.

Installations et bâtiments communaux

Ces travaux qui concernent la mairie, la maison des associations et les installations extérieures intègrent : mise aux normes, fonctionnalité et maîtrise des dépenses. Ils répondent aux améliorations attendues en matière d'organisation du travail, d'accès aux postes de travail notamment pour le secrétariat et les élus et enfin à la recherche d'économies d'énergie.

Le montant des travaux, en cours de finalisation, s'élève à 13 960 € HT subventionnés

par le conseil départemental à hauteur de 30 % (soit 5 548 €)

VOIRIE COMMUNALE

Travaux de voirie

Sous maîtrise d'ouvrage de la CDCPOL, il a été réalisé la réfection de la voirie de la rue des roses et de la route des Herses, une partie des villages de La Valette et La Clautre.

Carte communale

La révision de la carte communale

L'enquête publique a eu lieu en septembre dernier. Le rapport final a fait l'objet d'un examen par l'assemblée municipale et nous sommes dans la phase d'attente du retour du contrôle de légalité pour envoyer l'ensemble du dossier de révision au préfet qui aura 2 mois pour prendre sa décision. Cela fait un retour prévu pour courant février.

Projet d'aménagement du centre bourg

Prévu en 4 tranches (2016-2019), ce projet, outre ses composantes esthétiques, fonctionnelles et de valorisation du patrimoine communal, représente un enjeu important en matière de sécurité en lien avec la mise en œuvre des aménagements relatifs à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite qui relève d'une obligation réglementaire pour les collectivités.

La 1^{ère} étape constituée de l'enfouissement des réseaux est finalisée. Le recrutement d'un maître d'oeuvre est en cours de réalisation.

Concernant l'enfouissement des réseaux :

C'est la 1^{ère} étape du projet d'aménagement du centre bourg ; cette opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Energie Haute-Vienne (SEHV) et débutée

en juin dernier vient de se terminer. Elle concerne, sur la RD 711, le segment de la Brousse à la sortie du bourg (à hauteur de l'entrée lotissement du Nicoullaud.)

Prise en charge totalement par le syndicat sur les plans technique et financier, elle a permis l'enfouissement des réseaux électrique et de téléphone mais aussi de la fibre visant l'accès au haut débit dans une même et seule opération grâce à l'entente, sollicitée - et retenue - auprès de DORSAL avec le SEHV.

L'étape de pose des candélabres, est en cours (décembre 2016-janvier 2017) ; elle sera suivie de la dépose des poteaux électriques (février-mars 2017) puis de téléphone (date non communiquée par Orange).

Le coût des candélabres, à la charge de la commune, s'élève à 39 000 HT. Il est subventionné à hauteur de 50 % par le conseil départemental.

La 2ème action de cette première tranche concerne le recrutement d'un maître d'oeuvre. Après signature d'une convention avec l'agence technique départementale (ATEC 87), qui nous accompagne en qualité d'assistant à maître d'ouvrage (AMO), l'étape de recrutement d'un maître d'oeuvre vient d'être lancée. Une première réunion du comité de pilotage ayant pour objet la définition de la philosophie du projet a eu lieu le 23 novembre 2016 ; elle a permis de valider le contenu du dossier de consultation constitutif du marché, préparant la mise en œuvre de la 2ème partie de la première tranche au 3ème trimestre 2017.

Pour mémoire, cette 2ème partie concernera l'aménagement intra-bourg, sur la RD 711 le long de l'église et le départ de la voie communale N° 8 (rue du Cèdre) intégrant la proximité du seul commerce du bourg. Le coût prévisionnel de cette 2ème partie s'élève à 140760 € HT.

Les demandes de subvention pour cette partie ont été validées par l'état dans le cadre de la dotation des équipements des territoires ruraux (DETR) et le département

dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Intercommunal. (CDDI).

Les chemins communaux

La gestion des chemins

Plusieurs opérations d'aliénation et/ou de changements d'assiette ont fait l'objet d'une enquête publique ; il s'agit des chemins de La Quérandie, La Tuillère Des Herses, La Valette, Le Puy de Bost, Les Cassines/Grands champs.

Concernant le chemin des Cassines/Grand champ, suite à l'enquête publique maintenant finalisée, l'étape de changement d'assiette sera effective début 2017.

Ensuite, le chemin des Cassines/Grand champ ainsi que celui du sentier de l'arbre et de l'abeille, feront l'objet d'une inscription au PDIPR auprès des services du département.

Les démarches administratives sont en cours de réalisation avec les différents propriétaires concernés.

Le Haut Debit

Cette opération intégrée au projet d'aménagement du centre-bourg est attendue depuis longtemps par les habitants de la commune. C'est aussi une opportunité en matière d'accueil de nouveaux habitants, mais aussi de valorisation de notre patrimoine, de renforcement de l'image de Javerdat dans le cadre du projet intercommunal.

Concernant l'accès au haut débit via la fibre, je rappelle que cette opération n'aurait pu avoir lieu sans l'intervention financière et technique de la communauté de communes Porte Océane du Limousin (CDCPOL). Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN) dans laquelle s'est inscrite la CDCPOL qui a déposé un projet pour les communes, dont Javerdat. Le budget investi par la CDCPOL, pour les communes qui la composent, est de 300 000 €.

La mise en service, pour les habitants de Peyrahout, desservis par le sous répartiteur situé sur Saint-Brice/Saint-Junien, via le Pont à la Planche est prévue le 16 janvier 2017 et pour les autres villages, le 25 janvier 2017 grâce au sous répartiteur installé en centre bourg.

Après cette étape, la couverture de la commune devrait être totale puisque Orange avait préalablement aménagé un sous répartiteur au Chêne Pignier qui dessert les villages du nord de la commune.

La méthode à appliquer pour avoir un accès aux services (internet, téléphone et

télévision) rendus opérants par le « fibrage » de la commune vous est présentée ci-après (voir encadré).

Rappel des dates de mise en service :

- Peyrahout : 16.01.2017
- Le bourg et tous les autres villages: 25.01.2017

A NOTER :

**RÉUNION D'INFORMATION POUR TOUS
le jeudi 19 janvier 2017
à 18h30
salle des associations à Javerdat**

6

HAUT DEBIT : METHODOLOGIE A APPLIQUER POUR LES HABITANTS ET ENTREPRISES

Je n'ai pas d'accès Internet :

A partir de la date de mise en service (qui correspond à l'ouverture commerciale), chaque personne intéressée doit se rapprocher d'un opérateur pour souscrire un abonnement afin de bénéficier des services proposés.

J'ai un accès Internet par Adsl :

15 jours après l'ouverture commerciale de notre commune (Cf. dates de mise en service), contacter votre opérateur afin d'augmenter votre débit, d'éventuellement passer au triple play (offre avec télévision), de passer au VDSL (sous réserve d'éligibilité et en principe sans coût supplémentaire)

J'ai un accès Internet par satellite ou wimax et souhaite aller vers un autre opérateur :

Si vous n'êtes plus engagé auprès de votre opérateur, résiliez votre contrat : choisir un nouvel opérateur et souscrire un abonnement afin de bénéficier des services proposés.

Je souhaite bénéficier d'une offre triple play, mon opérateur m'indique que ce n'est pas possible :

1. Vérifiez si un autre opérateur peut répondre à votre attente.
2. La réglementation impose que plusieurs fournisseurs proposent le service de la télévision par Internet pour bénéficier de l'offre triple play. Si la concurrence n'est pas disponible, vous ne pouvez pas bénéficier du triple play par l'Adsl.
3. Des opérateurs proposent néanmoins une solution mixte permettant la connexion Adsl via la ligne téléphonique et la réception de la télévision via satellite ou TNT.

► *Le centenaire de M. Antoine Hivernaud*

C'était le 19 mars 2016, qu'avec la complicité de ses 2 filles, l'équipe municipale a pu honorer Antoine, personne remarquable, personnage du fait de son histoire et de son parcours de vie et personnalité attachante. Avoir 100 ans, affirmer ses convictions, les revendiquer, porter un regard critique sans animosité sur l'évolution de notre société font de Antoine Hivernaud une référence en matière éducative et pédagogique. Le discours fait lors de cette manifestation, est repris ci-après pour que chacun et chacune connaisse l'histoire d'un de nos précieux habitants.

« M. Antoine Hivernaud, 4^{ème} enfant de la famille, vous êtes né le 23 janvier 1916 à St- Junien.

1916 : à l'heure où le centenaire de la grande guerre, 1914-1918, notamment la bataille de Verdun, est commémoré, vous avez une autre raison de vous souvenir de Verdun; c'est à VERDUN que votre papa, Antoine, ouvrier boulanger à Saint-Junien a perdu la vie, 10 jours avant votre naissance.

C'est donc un début difficile pour un enfant en ce début de 20^{ème} siècle plus que tourmenté, mais tout de même un début de vie très riche, vie jalonnée de bonheurs et de difficultés.

Pour aider votre maman, c'est une grand-tante, domiciliée au village du Pic de Javerdat qui a accepté, alors qu'elle était seule, de vous élever.

Ce fut une enfance heureuse, avec une éducation où la liberté était de mise au quotidien dans votre manière de vivre. Vous étiez « son petit Toine » et vous faisiez absolument tout ce que vous vouliez.

Aucune joie d'enfant ne vous était étrangère; qu'il s'agisse de grimper aux arbres pour dénicher les oiseaux, de faire «trem-pette» dans le ruisseau qui longe le village etc. et tout ce qui constitue la vie heureuse

d'un enfant à la campagne, mais qui forge aussi l'homme que vous allez devenir.

Cela ne vous a pas empêché d'être studieux à l'école de Javerdat bien sur ! Vous obtenez votre certificat d'étude à 12 ans. Ce diplôme, obtenu en 1928 représentait à l'époque une étape très importante pour l'avenir.

1928 marque un tournant dans votre vie ! Il s'agit en effet, de préparer votre vie professionnelle. Pour ce faire, vous rejoignez votre maman et vos 2 sœurs à Paris. Après un apprentissage, vous réussissez le brevet de menuiserie.

En 1936, vous avez 20 ans et partez au service militaire dans l'armée de l'air. Vous vous familiarisez avec les avions pour lesquels vous avez une véritable passion. Vous vouliez devenir aviateur mais votre maman s'y est opposée, ce qui vous avait grandement contrarié.

En 1939, vous vous mariez avec Elise Demery qui demeure dans un village de la commune, La Chauvie. Elle est couturière et vous l'emmenez à Paris.

Et 1940 arrive ! De nouveau la guerre, les privations, la galère.

Christiane, votre fille ainée naît en 1941 et c'est toujours la guerre.

En 1943, face au travail obligatoire, vous vous rebellez : vous êtes donc réfractaire au STO. Pour y échapper, vous venez vous cacher avec votre famille à La Chauvie où vous resterez 1 an.

Vous retournez à Paris en 1944 et 1945 verra la naissance de Françoise, votre seconde fille.

Nous sommes au sortir de la guerre ; vous vivez avec votre famille dans un tout petit logement sans confort au 6^{ème} étage, sous les combles où il faisait très froid l'hiver et très chaud l'été. C'était toujours la galère car l'argent manquait.



8

Rapidement vous trouvez un emploi fixe : vous entrez aux PTT et avec le travail et la détermination qui vous a toujours animé, votre vie et celle de votre famille va s'améliorer.

En 1949, vous achetez une toute petite voiture : le siège arrière était en bois !

Elle permettait les sorties du dimanche notamment pour aller pique-niquer en famille dans les bois ; ces moments représentaient de vraies fêtes pour la famille ; vos filles en ont gardé de merveilleux souvenirs.

Et des voitures, il y en aura d'autres, des plus grandes, des plus belles, bien qu'Elise ne soit pas toujours d'accord avec cette nouvelle passion.

Les déplacements étant facilités par la voiture, vous revenez à Javerdat, précisément à La Chauvie où vous construisez une maison d'abord pour les vacances et dans la perspective d'y revenir pour la retraite.

En 1970, vous êtes élu en qualité de conseiller municipal au sein de l'assemblée conduite par Me Guy Bélaïr, en qualité de Maire.

Cette même année, 1970, vous êtes le 1er président de la toute nouvelle association, « les amis de Javerdat », qui vise à garder le lien avec les natifs de Javerdat, ou y ayant des racines et qui se sont « expatriés » en

dehors des limites communales pour des raisons professionnelles ou familiales mais qui ont gardé cet attachement qui vous est si cher pour leur histoire de vie et leurs origines.

1976, c'est la retraite, à La Chauvie bien sûr ! Enfin, vous pouvez de nouveau vivre toutes vos passions en toute liberté. Vos loisirs sont très organisés au plus près de la nature: pêche à l'étang, chasse, recherche de champignons que vous cachez sous les feuilles pour qu'ils grandissent sans que personne ne les voient. C'était plutôt malin!

Et puis, vous assurez avec beaucoup de zèle et d'ardeur l'entretien de ce que l'on appelle aujourd'hui le gazon.

Ah, cette chasse à l'herbe cela tournait parfois à l'obsession ! Combien d'engins et de matériels de coupe ou de fauche avez-vous utilisés pour assurer la tonte de cette herbe ?

Et pour tout dire, votre technique de coupe manquait parfois de discernement ! J'en veux pour preuve le fait qu'Elise était obligée de vous interpellier régulièrement à sa manière joviale mais avec quelque peu d'autorité pour sauver ses plantations: « Attention à mes fleurs, Toinou! » Mais, le bruit des engins couvrait le plus souvent la mise en garde et l'avenir de la floraison des plantations d'Elise était irrémédiablement compromis.

Et puis l'âge avance !

En 2006, avec la capacité d'anticipation qui vous caractérise, vous décidez avec Elise, d'entrer en maison de retraite.

Vous optez pour la maison de retraite Bellevue pour :

- la proximité de votre maison de St Junien, dans laquelle vous pouviez ainsi vous rendre régulièrement,

- la sécurité, notamment la nuit avec la présence de personnels soignants à vos côtés et

- la liberté d'aller et de venir avec la voiture garée sur le parking.

Et la Chauvie est toujours à deux pas de Saint Junien, ce qui vous permet de continuer à y aller régulièrement.

Cette tranche de vie est de courte durée.

En 2007, le décès d'Elise, qui était malade et que vous avez accompagnée avec l'amour et la gentillesse qui vous a toujours habités, vous plonge, vous et les vôtres, dans une profonde tristesse.

Vous restez à la maison de retraite de Bellevue en poursuivant votre vie paisible partagée avec votre famille; j'ai eu le bonheur de suivre ponctuellement l'évolution de votre famille dont vous êtes, à juste titre, si fier.

Réussite scolaire et carrière des petits enfants, vous en avez 4 ; arrivée des arrière petits-enfants –ils sont au nombre de 6. L'intérêt constant que vous portez à chacun des membres de votre famille - et je sais combien la réciproque est vraie - mais aussi à tout ce qui a trait à la société, à la politique - la vraie - c'est à dire celle qui s'intéresse aux Hommes, à leur avenir et à leur devenir, mais aussi votre attachement au territoire, au terroir, à la nature, à la ruralité sont autant d'éléments qui font de vous un homme ressource, source de connaissance, digne de respect et de reconnaissance.

Il y aurait beaucoup de choses à dire encore car résumer 100 ans de vie en quelques minutes serait bien présomptueux de ma part ; mais, avec la complicité de vos filles, nous avons ciblé les évènements

les plus marquants, je sais qu'il y en a beaucoup d'autres.

Votre vie, votre parcours restent un exemple pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Je suis très fière que la coordination de cette manifestation me revienne dans le cadre de ma fonction de maire de la commune. C'est un honneur pour moi de vous avoir parmi les administrés de notre commune car vous êtes ici chez vous.

Nous espérons tous que cette vie va continuer encore quelques années parmi nous et auprès des vôtres, votre famille qui vous aime et que vous aimez.

Respect, M. Hivernaud ; bon et heureux anniversaire »

Annie DARDILHAC

9

Ecole *communale :* RPI javerdat – cieux

Le 1^{er} Septembre 2016 les 155 élèves du RPI Javerdat-Cieux reprenaient le chemin de l'école. Un effectif en baisse cette année, baisse expliquée en partie par le départ de 27 élèves de CM2 en collège et une arrivée de seulement 5 enfants en maternelle. Cette baisse a entraîné une menace de fermeture d'une classe. A la rentrée, cette classe a été maintenue et le RPI a conservé ses 7 classes :

- 3 classes à Javerdat avec 75 enfants du CE1 au CM2,
- 4 classes à Cieux avec 80 enfants de la Toute Petite Section de Maternelle au CP/CE1.

Les équipes pédagogiques n'ont pas changé.

Par délibération du CM du 24/06/2016 les prix des repas et de la garderie ont été revus:

- Le repas enfant est passé de 1,85 à 1,90€.
- Le repas adulte est maintenu à 5,33€.
- La garderie du matin ou du soir est passé de 1,08 à 1,10€.

La garderie matin et soir est passé de 2,10 à 2,14€.

- Le forfait 1 mois pour la garderie est passé de 23 à 23,50€.

- Le dépassement d'horaire garderie est maintenu à 1€.

L'aide aux devoirs gratuite a lieu les lundi, mardi et jeudi après la classe.

▶ *Opération* mon repas vient de chez moi

Coordonnée par la communauté de communes Porte Océane du Limousin (CEDCPOL), avec la collaboration d'agriculteurs référents, les enfants de 8 écoles sur 10 de la CDCPOL Javerdat ont bénéficié de 2 repas (1 en juin et 1 en octobre) composés de produits issus de l'agriculture locale ; il s'agit de productions réalisées dans le cadre d'une démarche raisonnée permettant des livraisons dans le cadre des circuits courts. Le

service de chaque repas a été accompagné d'une information des enfants (support écrit + présentation orale). Au regard du succès de ces 2 opérations, la CDCPOL s'organise pour que le relais soit pris par chaque commune, à partir d'un « annuaire formalisé » des producteurs locaux susceptibles de fournir directement leurs produits aux communes.

▶ *Label* APicité

A regard des travaux conduits au rucher municipal de La Valette, en collaboration avec l'association l'arbre et l'abeille, le comité national de l'apiculture a récompensé la commune en lui attribuant 2 abeilles sur une échelle de 3. Cette reconnaissance conforte le projet communal en matière de politique de préservation de la qualité de notre environnement et de la biodiversité locale.

17 communes ont été labellisées au niveau national ; Javerdat est la 2ème commune la plus petite du département.

10

▶ *Centre du* service national de Limoges

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois su 16ème anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

88, rue du Pont Saint-Martial - 87000 Limoges



Accueil téléphonique uniquement :

05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi de :

8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h.

Le vendredi :

8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr



L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous envisagez de louer, d'acheter, de vendre, de faire construire, de faire des travaux d'amélioration...

L'ADIL 87 est à votre service : elle répond gratuitement et en toute objectivité à vos interrogations sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, ...
- **Accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres, ...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, ...
- **Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'ANAH, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts, ...

11

L'ADIL 87 effectue des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1 ^{er} & 3 ^{ème} mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3 ^{ème} mardi	14h15-16h45 (sur rendez-vous)	Mairie
Châteauneuf-la-Forêt	1 ^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1 ^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint-Junien	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint-Yrieix-la-Perche	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac-Laval	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

N'hésitez pas à consulter le nouveau site Internet : www.adil87.org

ADIL 87 28 avenue de la Libération – LIMOGES Tél. : 05 55 10 89 89



Des compétences valorisées : une attestation d'expérience professionnelle remise à 9 salariées de l'association Pouce Travail

Le 3 octobre 2016, l'association Pouce Travail, a délivré une attestation d'expérience professionnelle à neuf salariées en insertion. Ce document va leur permettre de mettre en avant les compétences qu'elles ont acquises en tant qu'employée de ménage.

Depuis près de 30 ans, l'association POUCE Travail met à disposition ses salariés auprès de particuliers et de professionnels pour des missions de travail en entretien ménager, entretien des espaces verts, manutention, manœuvre,....

Les salariées sélectionnées pour recevoir l'attestation d'expérience professionnelle, interviennent depuis au moins six mois régulièrement auprès de trois clients minimum. Ces critères ont été définis pour permettre à ces clients d'évaluer le travail de leur intervenante sur le long terme. Leur avis a ainsi été recueilli par le biais d'un questionnaire. Une fois les retours analysés, Pouce Travail a pu identifier les compétences acquises.

L'attestation a pour objectif d'enrichir le CV de chacune d'elles et devrait effectivement favoriser l'insertion professionnelle de ces salariées. C'est aussi une réelle valorisation pour elles et une reconnaissance de leur travail.

La remise de l'attestation a été réalisée autour d'un pot, avec la présence de la présidente de Pouce Travail, Bernadette DESROCHES et de la directrice Laurence BEIGE.

Salariées concernées : Béatrice BLUM, Dominique BOULESTIN, Gisèle FREDON-JOUBERT, Martine LACOTE, Marie-Renée LOEDEL-PEREZ, Jeanine MOUSNIER, Léonie RASOAMIARAMANANA, Anne-Marie RENARD, Isabelle ROUSSELOT.

CONTACT

POUCE TRAVAIL vous invite à prendre contact au 05 55 02 03 16 et vous propose d'aller surfer sur le site de l'association www.poucetravail.com



Fusion des Pays au sein de la Châtaigneraie Limousine

L'association « Fédération de la Châtaigneraie Limousine » a repris les activités et le personnel des associations « Pays d'Ouest Limousin » et « Pays de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne » depuis le 1^{er} novembre 2016.



La Châtaigneraie Limousine en chiffres:

- 73 communes
- 6 Communautés de communes (au 1^{er} janvier 2017)
- 87 500 habitants

13

Elle a vocation à étudier, proposer et réaliser des actions tendant à favoriser l'aménagement du territoire et son développement dans des domaines aussi variés que le tourisme, l'économie, ou encore les services. Pour cela, cette association agit en concertation avec les acteurs locaux et en recherchant le partenariat le plus large possible.

L'équipe de la Châtaigneraie Limousine peut vous aider dans la réalisation de vos projets privés ou publics :

- en vous accompagnant directement ou en vous orientant vers les personnes les plus aptes à vous accompagner ;
- en vous aidant dans le montage d'un dossier de demande de subventions. Attention, de manière générale, l'obtention d'une aide est soumise à conditions et vous ne devez pas avoir commencé votre projet avant le dépôt d'un dossier.

Fédération de la Châtaigneraie Limousine
La Monnerie - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES
Tél. : 05 55 70 99 40 – Courriel : contact@chataigneraielimousine.fr

L'activité de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, la MSA (Mutualité Sociale Agricole), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne et ses Communautés de communes adhérentes.



Des compétences valorisées : une attestation d'expérience professionnelle remise à 9 salariées de l'association Pouce Travail

Le 3 octobre 2016, l'association Pouce Travail, a délivré une attestation d'expérience professionnelle à neuf salariées en insertion. Ce document va leur permettre de mettre en avant les compétences qu'elles ont acquises en tant qu'employée de ménage.

Depuis près de 30 ans, l'association POUCE Travail met à disposition ses salariés auprès de particuliers et de professionnels pour des missions de travail en entretien ménager, entretien des espaces verts, manutention, manœuvre,....

Les salariées sélectionnées pour recevoir l'attestation d'expérience professionnelle, interviennent depuis au moins six mois régulièrement auprès de trois clients minimum. Ces critères ont été définis pour permettre à ces clients d'évaluer le travail de leur intervenante sur le long terme. Leur avis a ainsi été recueilli par le biais d'un questionnaire. Une fois les retours analysés, Pouce Travail a pu identifier les compétences acquises.

L'attestation a pour objectif d'enrichir le CV de chacune d'elles et devrait effectivement favoriser l'insertion professionnelle de ces salariées. C'est aussi une réelle valorisation pour elles et une reconnaissance de leur travail.

La remise de l'attestation a été réalisée autour d'un pot, avec la présence de la présidente de Pouce Travail, Bernadette DESROCHES et de la directrice Laurence BEIGE.

Salariées concernées : Béatrice BLUM, Dominique BOULESTIN, Gisèle FREDON-JOUBERT, Martine LACOTE, Marie-Renée LOEDEL-PEREZ, Jeanine MOUSNIER, Léonie RASOAMIARAMANANA, Anne-Marie RENARD, Isabelle ROUSSELOT.

CONTACT

POUCE TRAVAIL vous invite à prendre contact au 05 55 02 03 16 et vous propose d'aller surfer sur le site de l'association www.poucetravail.com

dorsal
Le service public du numérique en Limousin



POL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

Passez à la vitesse supérieure !

➤ Venez découvrir les bénéfices des travaux de montée en débit réalisés par DORSAL et comment en profiter.

RÉUNION D'INFORMATION
Jeudi 19 janvier 2017 à 18 h 30
Salle des associations à Javerdat

En présence de
Mme Annie DARDILHAC (Maire)
et M. Joël RATIER (Président de la Communauté de Communes
Porte Océane du Limousin) ou son représentant

d'infos

0 810 87 23 19 Service 0,05 € / min
+ prix appel

www.dorsal.fr

Une opération financée par :
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
AQUITAINE LIMOUSIN-POitou CHARENTAIS



POL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

Avec le soutien de :



* Agence exécutive - Le centre de la région - une fois par semaine avec Canal+ (18h-20h) et Canal+ (20h-22h) le samedi. Contact : 05 55 00 00 00. DORSAL - DORSAL - DORSAL



ADN toujours actif

16



Après avoir dans le cadre des Ostensions accompagné les Poitevins dans leur périple pédestre depuis Esse, ADN a marqué pour la première fois une pause estivale de deux semaines. Les activités ce sont ensuite enchaînées et vont se poursuivre à un rythme soutenu jusqu'à la fin de l'année.

Juillet et août venus, les randonnées se sont succédées sur la journée ou en soirée pour le plus grand plaisir de tous.

ADN pense aussi aux jeunes et a organisé pour Anim'ado, un "rando challenge" d'environ 8 km avec lecture de carte, recherche de balises et questionnaire sur la faune, la flore et le patrimoine local avant d'accompagner 70 marcheurs à l'occasion du marché festif de Saint-Martin de Jussac et de partager autour d'une table et en toute convivialité les produits locaux.

L'association a également participé à l'encadrement de l'animation marche nordique

à St Pardoux à l'occasion de "Randonnez vous en Haute Vienne" puis elle a nettoyé la nature avec les enfants de l'école de Glane.

Mais il faut aussi penser à soi de temps en temps et après la transhumance en 2015, c'est Ronce les Bains et la côte atlantique qui a permis à une cinquantaine d'adhérents de partager de fabuleux moments de découverte et de convivialité.

Rochechouart cette année accueillait la traditionnelle marche des Potirons et son repas limousin. Météo clémente, parcours agréable, spectacle historique à mi parcours, décoration de la salle et repas délicieux. Tout était parfait au dire des participants.

Quelle meilleure récompense pour les bénévoles ?

N'oublions pas de parler des adeptes de la marche nordique à qui ADN offre quatre fois

par semaine la possibilité de pratiquer leur discipline favorite.

Il restera à programmer quelques opérations de balisage avant la fin de l'année puis arrivera la marche du téléthon (dimanche 4 décembre) et la balade des illuminations (samedi 17 décembre). Une année dans la tradition d'ADN, active et variée.

Si nos activités vous intéressent, n'hésitez pas, la porte d'ADN vous est grande ouverte.

Association "Autour De Nous"

Communauté de Communes
"Porte Océane du Limousin"

1. avenue Voltaire 87200 – Saint-Junien
adn.pol87@gmail.com



adn872.marchenordique@gmail.com
site : <http://autourdenous87.free.fr/>



L'Arbre et L'Abeille

► Association L'Arbre et L'Abeille ◀

L'année 2016 restera une année noire pour l'apiculture, tant nos chères abeilles ont dû faire face à des conditions météo difficiles.

La seule consolation aura été une récolte faible mais d'excellente qualité et qui a très vite trouvé ses adeptes

Malgré tout l'association a pu honorer tous ses engagements que ce soit auprès des écoles, des associations, de l'office du tourisme.

Nous sommes intervenus dans les écoles de ST Junien, de Brigueuil ou encore de Cassepierre. Nous mesurons la qualité du travail fait par des enseignants motivés qui accompagnent leurs élèves dans la découverte du rucher municipal.

La sortie d'été enfants- famille mis en place par l'office de tourisme pris en charge par l'association est une belle réussite.

Les cours d'apiculture ont accueilli un nombre important de stagiaires dont il nous faut vanter la qualité car on s'adresse de plus en plus à une population abordant l'abeille avec un souci d'une approche réfléchiée et respectueuse. Il faut souligner ici notre difficulté à maintenir un rucher dans

les meilleures conditions car outre le travail de manipulations des abeilles, nous rencontrons une mortalité importante.

La question d'un nouveau rucher spécifique doit être envisagé, rucher qui sera plus réservé à la production de miel, mais aussi comme un rucher de travail.

L'association s'est engagée sur de nouveaux projets qui seront pour la plupart finalisés en 2017. On peut cependant évoquer le travail d'agroécologie mis en place en février 2016, qui a vu la signature d'une convention cendrécor-association.

Des ruches ont été installées chez un agriculteur de Brigueuil, ruches suivies par des membres de l'association et qui ont fait l'objet d'un travail à la fois de réflexion mais aussi de formation. L'association a fait son travail, il faut aller plus loin pour donner à ce projet sa véritable fonction à savoir mettre l'apiculture et l'agriculture au centre d'un enjeu pour notre avenir.

Les cours d'apiculture seront reconduits en 2017 et devraient être complétés par des réunions à thèmes pour les adhérents



Le Biblion

La bibliothèque Le BIBLION rouvre ses portes le samedi 10 décembre à 14 heures à la maison des associations (intervention d'un conteur).

Les horaires d'ouverture sont le mardi de 10 à 12 h et le samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.

L'association Le BIBLION repart avec un nouveau bureau :

- Présidente : Sonia Granados
- Vice-président : Krajcer Bernard
- Trésorière : Dagonaud Odette
- Trésorier adjoint : Faure André

- Secrétaire : Faure Béatrice
- Secrétaire adjointe : Burckel Isabelle

Vous pouvez nous contacter par mail et par téléphone :

- le.biblion@laposte.net
- Sonia Granados 06 27 70 55 00

Nous vous attendons avec impatience. Venez nombreux pour découvrir de nouvelles histoires et nous serons ouverts à toutes vos suggestions.

18

AS DANSE CHORÉGRAPHIES MODERNES



Nous voici de retour pour cette 5ème saison avec de nouveaux membres mais surtout, avec de fidèles danseuses qui nous accompagnent pour la plupart, depuis la création de l'association.

Les cours ont repris depuis plusieurs semaines et les chorégraphies prennent formes pour chaque groupe.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir faire un essai dans l'un des cours des suivants :

-Les Minis (4/6 ans) -Jeux et Danse :

vendredi de 17h45 à 18h30.

Animatrice Jenny. Le cours est complet pour cette année mais la liste d'attente pour la prochaine saison est déjà ouverte.

-Les Jeunes (7/11 ans) - La danse dans tous ses états : samedi de 10h à 11h.

Animatrice diplômée bénévole : Audrey.

-Les Ados (12/16 ans) -Chorégraphies Modernes : mercredi de 18h à 19h.

Animatrice bénévole : Stéphanie.

-Les Adultes (+16 ans) -La Danse Fitness : mercredi de 19h à 20h et samedi de 11h à 12h.

Animatrices Audrey et Stéphanie.

Les cours sont dispensés à la maison des associations de Javerdat.

Pour nous contacter :

Audrey au 06.85.57.44.48 ou page Facebook : As Danse – Chorégraphies Modernes.

Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous a proposé plusieurs manifestations tout au long de l'été :

La fête les 18 et 19 juin :

Le beau temps a été au rendez-vous et nous avons accueilli beaucoup de monde sur les 2 jours.

Le samedi, l'association AS danse de Javerdat nous a proposé un spectacle. Le public, nombreux, a pu ensuite déguster un repas moules-frites ou des grillades.

Le feu d'artifice, tiré par 2 personnes de la commune, avec la société, Auterie Artifices, a été beaucoup apprécié.

La soirée dansante n'a pas eu beaucoup de succès.

Le dimanche notre traditionnel vide grenier a attiré environ 37 vendeurs et nous avons eu beaucoup de visiteurs. La bonne ambiance était au rendez-vous, et vendeurs comme acheteurs sont repartis contents.

Le vin d'honneur a rassemblé beaucoup de monde et fut aussi un moment convivial.

Les forains ont été présents les 2 jours, offrant 4 manèges ou attractions au public.

En conclusion, le week-end de la fête a été une réussite.

Le marché festif, le samedi 30 juillet 2016 :

Le beau temps était au rendez-vous, nous avons accueilli 10 producteurs et entre 200 et 250 convives. L'animation musicale a été proposée par Patrick Bonnet, musicien

de notre commune. Ce fut une soirée très agréable.

Le concours de pétanque, le dimanche 7 août 2016 :

Nous avons eu beau temps, mais nous avons accueilli seulement 22 équipes de 3 joueurs. Nous avons la concurrence d'autres concours aux alentours, mais nous avons passé un après-midi agréable dans la bonne humeur.

Le vendredi 18 novembre 2016

a eu lieu la remise des récompenses des maisons et pots fleuris, organisés par le comité des fêtes et l'association AS Danse. Peu de participants cette année encore, mais nous espérons que les jardiniers de Javerdat penseront à s'inscrire au printemps prochain.

Le dimanche 20 novembre

un concours de belote a été proposé, organisé pour la première fois à la maison des associations.

A l'occasion de l'assemblée générale du 14 octobre 2016, les activités de l'année 2017 ont été discutées.

Vous trouverez toutes les dates de ces manifestations 2017 dans ce numéro de l'Oncre. Nous espérons vous retrouver nombreux à tous ces rendez-vous.

Le comité des fêtes contribue à la vie de notre commune, alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre avec vos idées et votre dynamisme.

Le bureau.



Le Comité Inter-Associatif

Le partenariat entre plusieurs associations a permis de créer de nouvelles animations, toutes gratuites, sur la commune de Javerdat :

- Le concours des maisons fleuries
- Le concours des pots fleuris
- Le concours des illuminations de Noël
- Le loto des gourmands

Le concours des Pots Fleuris : Concours proposé aux jeunes qui doivent réaliser un pot décoré avec 1 fleur et l'apporter le dimanche de la fête de Javerdat.

Il y a déjà eu 2 éditions de ce concours où la créativité des enfants a été mise à l'honneur.

Le concours des Maisons Fleuries : La prochaine remise des prix est fixée au vendredi 18 novembre 2016 à 19h00 à la maison des

associations, en compagnie de tous les participants des concours des maisons et des pots fleuris.

Le concours des Illuminations de Noël : L'inscription est fixée au plus tard le 15 décembre 2016. Il y aura un lot par participant.

Le Loto des Gourmands : Ce sera un événement en extérieur qui se déroulera en septembre 2017.

Nous remercions chaleureusement Mme le Maire pour son soutien dans l'organisation de ces différentes manifestations.

Nous sollicitons toutes les associations de la commune afin de nous rejoindre pour continuer d'organiser ces manifestations et pour proposer de nouvelles idées nécessitant un regroupement associatif.

20



Pots Fleuris 2015



Pots Fleuris 2016



Remise des prix du concours des Maisons Fleuries 2015

Club des Jeunes d'Antan



21

Notre repas d'été du 12 juillet préparé par Mr Bénétreau s'est déroulé dans une superbe ambiance. Les 64 convives ont pu apprécier un excellent repas comme d'habitude.

Le 9 octobre, notre loto faisait salle comble avec la participation d'une dizaine d'enfants (une partie leurs était réservée). De nombreux lots ont fait d'heureux gagnants et le résultat était satisfaisant.

Le 15 novembre, pour le repas d'automne, nous nous sommes rendus au restaurant de Nouic, certains de nos adhérents découvraient ce joli petit bourg de chez nous. Les 55 convives ont pu apprécier l'accueil et le menu servi par ces jeunes restaurateurs.

Pour le voyage prévu en mai 2017, la date et la destination restent à préciser.

Activités prévues :

Mardi 3 janvier :

nous partagerons la traditionnelle galette au cours de notre réunion mensuelle.

Mardi 7 février :

assemblée générale du club suivie de la dégustation des nos bonnes crêpes maison.

Sachez que chez nous, c'est toujours porte ouverte à tous les retraités aimant la belote ou autres jeux et désirant se retrouver pour passer de bons moments.

Rendez vous tous les 1^{ers} mardi après midi de chaque mois à la salle des associations.

Le bureau

Javerdat Jeunesse

22



L'Association Javerdat Jeunesse a repris ses activités et vous propose d'entretenir votre condition physique par des exercices variés de renforcement musculaire, d'assouplissement et de cardio-vasculaire.

Tous les cours sont assurés par Delphine Béguier, animatrice diplômée d'Etat qui est à l'écoute de chacun pour apporter une correction personnalisée.



Venez nous rejoindre ou au moins nous rendre visite à la maison des Associations (ancienne école) de Javerdat :

Chaque mardi de 20h30 à 21h30 pour une séance « tout public ».

Chaque vendredi de 10h30 à 11h30 pour une séance « séniors ».

Les cotisations sont les suivantes : 75 pour l'année, 65 pour 2 trimestres, 45 pour un trimestre pour les plus de 18 ans et 48 pour l'année pour les moins de 18 ans.

Une seule cotisation suffit pour assister aux 2 cours qui sont très différents.

Il n'y a pas de date limite, les deux premières séances sont gratuites. Les inscriptions se font sur place. N'hésitez plus, nous vous attendons, à bientôt.

Le bureau.

Les Mégalithes



23

430 randonneurs ont participé à la randonnée des Mégalithes.

En effet, en cette belle matinée ensoleillée du 9 octobre, 303 vététistes et 127 marcheurs ont arpenté les chemins de la commune et des monts de Blond.

Au retour, le sourire était sur tous les visages ce qui récompense l'investissement des organisa-

teurs, du comité des fêtes, de la mairie et des partenaires.

La matinée c'est terminée dans la convivialité par un vin d'honneur offert par André Patier et la municipalité de Javerdat.

L'AC Oradour sur Glane et L'ASSJ CYCLO vous disent merci et à l'année prochaine !!



PLANNING 2017 des ASSOCIATIONS

<i>Mardi 3 janvier</i>	Galette des rois, belote Jeunes d'Antan
<i>Mercredi 4 janvier</i>	Vœux de la municipalité à 18h 30
<i>Vendredi 3 février</i>	Assemblée générale Saint Blaise
<i>Dimanche 5 février</i>	Messe et repas Saint Blaise
<i>Mardi 7 février</i>	Assemblée générale des Jeunes d'Antan
<i>Vendredi 10 février</i>	Soirée moules frites au profit de l'école
<i>Dimanche 12 février</i>	Assemblée Générale de l'Arbre et l'Abeille
<i>Dimanche 5 mars</i>	Repas ACCA (12 heures)
<i>Samedi 11 mars</i>	Concours de belotte du Comité des fêtes
<i>Dimanche 2 avril</i>	Carnaval A.P.E.
<i>Samedi 20 mai</i>	Voyage des Jeunes d'Antan
<i>Samedi 17 juin et Dimanche 18 juin</i>	Fête du village et vide grenier du Comité des Fêtes
<i>Mardi 11 juillet</i>	Repas d'été des Jeunes d'Antan -salle polyvalente.
<i>Samedi 29 juillet</i>	Marché festif de producteurs
<i>Dimanche 6 août</i>	Concours de pétanque du Comité des Fêtes
<i>Dimanche 27 août</i>	Assemblée générale des Amis de Javerdat
<i>Dimanche 10 septembre</i>	Loto gourmand d'A.S. Danse et du Comité des Fêtes
<i>Mardi 12 septembre</i>	Assemblée générale Javerdat Jeunesse
<i>septembre</i>	Assemblée générale A.S. Danse
<i>Dimanche 8 octobre</i>	Sortie VTT et Pédestre des Mégalithes
<i>Dimanche 8 octobre</i>	Loto des jeunes d'Antan
<i>Mardi 14 novembre</i>	Repas d'automne des Jeunes d'Antan
<i>Dimanche 19 Novembre</i>	Concours de belotte du Comité des fêtes
<i>Dimanche 26 Novembre</i>	Repas des aînés de la municipalité